

Réf. 25					
Nom du Projet : Identification & Formulation d'un programme justice 10 ^{ème} FED au Burkina Faso		Pays : Burkina Faso			
Lieu : Burkina Faso		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert chef de mission, spécialiste en conception, analyse de projet et montage institutionnel ⇒ Expert dans la conduite des politiques publiques de justice et l'exercice du Droit			
Nom du Client : Ordonnateur National du FED		Nombre d'employés ayant participé au projet : 03			
Adresse :		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 04 hommes / mois			
Date de démarrage (mois/année) : 10/2011	Date d'achèvement (mois/année) : 01/2012	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting : 44 433 379 F CFA – 67 738 € Valeur approximative des services fournis par le Consortium : 78 714 840 F CFA - 120 000 € estimé			
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : IBF international		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 02 hommes / mois			
Nom et fonctions des responsables: Lara SIPEK, Directrice de l'unité contrat cadre chez IBF International					
Descriptif du projet : Afin de pouvoir définir des actions et des appuis à l'endroit d'une justice de proximité telle que définie dans la PNJ, la mission devait recueillir et analyser la situation du secteur de la Justice en province, à son échelon le plus déconcentré/décentralisé en rencontrant les principaux acteurs du secteur notamment : <ul style="list-style-type: none"> - Au niveau du Ministère de la justice et de la promotion des droits humains (MJPDH) dont notamment, le Ministère de la Justice, la Secrétaire Générale, l'Inspecteur général des services judiciaires, les responsables des directions générales et centrales à Ouagadougou (DEP, DAF, DRH, ...); - Au niveau déconcentré, les juridictions de Tenkodogo, Fada N'Gourma, Bobo-Dioulasso et Banfora (TGI, MAC, police nationale, gendarmerie nationale); - Au niveau des Cours d'appel de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso; - Au niveau du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Ouagadougou; - Au niveau des Juridictions administratives, du Conseil d'Etat et les Tribunaux administratif; - Au niveau du Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et de la Sécurité; - Au niveau du Ministère de la Défense; - Au niveau des bailleurs de fonds; - Au niveau des autres structures en relation avec la Chancellerie : le Ministère de l'économie et des finances (DGCOOP, DGSI), la Cour des Comptes, la Cour de Cassation, les structures de formations telles que l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) et l'Unité de recherche et de formation en sciences juridique et politiques de l'Université de Ouagadougou, les instances ordinaires (avocats, huissiers, notaires), les syndicats des personnels juridique et judiciaire (magistrats, avocats); - Au niveau de la Société Civile : Les acteurs intervenant sur les questions de Justice et de Droits de l'Homme. Le processus devait être conclu par la rédaction d'une Fiche d'Identification de Projet et une Fiche Action pour cet appui à la PNJ.					

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

Les experts de Duradeve Consulting (expert chef de mission, spécialiste en conception, analyse de projet et montage institutionnel et expert dans la conduite des politiques publiques de justice et l'exercice du Droit) ont travaillé en collaboration avec l'expert en sécurité publique et protection civile.

Au regard de l'expérience passée des appuis dans le secteur de la justice, il est apparu impérieux de mettre en œuvre un Programme simple dans sa conception et reposer sur des mécanismes de mise en œuvre souples et pratiques. Ce Programme s'attache néanmoins à développer des actions structurantes et ayant un impact maximal sur l'exercice du service public de la justice.

Aussi, le Programme s'appuiera à atteindre les résultats suivants, par les activités précises développées ci-après :

- R1 : Le cadre structurel de la justice est renforcé.
 - Appui à la codification ;
 - Appui à la documentation et à la diffusion de l'information ;
 - Appui à la formation ;
 - Appui à l'indépendance de la Magistrature.
- R2 : Le service public de la justice est amélioré ;
 - Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une politique pénale et à la mise en place progressive d'un casier judiciaire ;
 - Appui à la définition et à la mise en œuvre d'une politique pénitentiaire ;
 - Appui à la promotion et à la protection des droits humains ;
 - Appui à l'amélioration de la gestion du service public de la justice ;
 - Appui au renforcement des organes de contrôle de l'Inspection des services judiciaires.
- R3 : Les instruments de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Justice sont disponibles pour une amélioration de son efficience.
 - Appui à la définition et la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Informatique ;
 - Appui à la mise en œuvre des instruments de gestion de la politique sectorielle.

La programmation de l'ensemble des investissements publics du secteur a été effectuée sur la durée du programme envisagé.